



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Réunion de la communauté éducative
3 mai 2018



LA CONSULTATION



Rappel du choix des familles

- ▶ Scénario 1 - maintien de la semaine de 4 jours et demi : 35% des suffrages
- ▶ Scénario 2 - retour à la semaine de 4 jours : 48% des suffrages
- ▶ Scénario 3 - report en septembre 2019 : 17% des suffrages



LA CONCERTATION



Mise en place d'un Comité de pilotage

- ▶ présidé par Madame Brigitte PINAULDT, Maire-Adjoint en charge de la Petite Enfance, de l'Education et de la Jeunesse, et Madame Nathalie AMARAL, Inspectrice de l'Education nationale,
- ▶ Comité composé de :
 - représentants de parents d'élèves: 2 UNAAAPE, 2FCPE, 2 PEEP, 1 APEMP, 1 AP
 - représentants du monde associatif : 2 représentants des associations culturelles, 2 représentants des associations sportives, 1 représentant des associations d'accompagnement scolaire et 1 représentant des associations culturelles,
 - représentants du monde éducatif : 3 directrices d'écoles, 2 directeurs d'ALSH, 2 intervenants « Ateliers », la Directrice du pôle Culture, et le Directeur du pôle sportif.
- ▶ assisté par le service Education, et les conseillers pédagogiques.



Objectifs du Comité de pilotage

- ▶ Travailler sur un nouveau projet de semaine de l'élève et ne pas se contenter d'un retour à la semaine de 4 jours en vigueur jusqu'à l'été 2014,
- ▶ Améliorer l'adéquation de l'offre avec les besoins des enfants et des familles,
- ▶ Réfléchir de manière approfondie sur 4 sujets : le temps de « l'Etude », la journée du mercredi, les ateliers du midi et du soir, le ramassage pédestre,
- ▶ Le comité s'est réuni 2 fois en séance plénière et une fois sous forme de tables rondes,
- ▶ Monsieur le Maire a assisté au second comité de pilotage



LA SEMAINE DE L'ENFANT À PARTIR DE SEPTEMBRE 2018

Issue des travaux du Comité de pilotage



Ecoles maternelles

	Lundi – Mardi	Mercredi	Jeudi - Vendredi
7h30 – 8h20	Accueil du matin		
8h20 – 11h30	Temps scolaire	Accueil de loisirs ALSH	Temps scolaire
11h30	Sortie possible		Sortie possible
11h30 – 12h15	Restauration scolaire	Sortie possible sans restauration	Restauration scolaire
12h15-12h30			
12h30 – 13h20			
13h20 – 16h30	Temps scolaire	Accueil de loisirs ALSH	Temps scolaire
16h30	Sortie possible		Sortie possible
16h30 – 18h30	Accueil de loisirs du soir avec sortie échelonnée à partir de 17h15	Sortie échelonnée à partir de 16h30	Accueil de loisirs du soir avec sortie échelonnée à partir de 17h15



Ecoles élémentaires

	Lundi – Mardi	Mercredi	Jeudi - Vendredi
8h20 – 11h30	Temps scolaire	Accueil de loisirs ALSH	Temps scolaire
11h30	Sortie possible		Sortie possible
11h30 – 12h15	Restauration avec possibilité d'atelier du midi (un trimestre d'activité par an)		Restauration avec possibilité d'atelier du midi (un trimestre d'activité par an)
12h15-12h30		Sortie possible sans restauration	
12h30 – 13h20		Sortie possible sans restauration	
13h20 – 16h30	Temps scolaire	Accueil de loisirs ALSH	Temps scolaire
16h30	Sortie possible	Sortie échelonnée à partir de 16h30	Sortie possible
16h30 – 17h	Détente et goûter (fourni par les parents)		Détente et goûter (fourni par les parents)
17h	Sortie possible		Sortie possible
17h – 18h	Etude ou le mardi:atelier		Etude ou le vendredi: atelier
18h – 18h30	Sortie échelonnée		Sortie échelonnée



Les nouveautés à l'école

- ▶ L'étude de 17h à 18h devient désormais un temps d'accompagnement plus personnalisé de l'élève : devoirs effectués sous la direction des professeurs des écoles (1 professeur pour 15 enfants contre 20 auparavant).
- ▶ Proposition d'ateliers le mardi soir et le vendredi soir en élémentaire et d'ateliers du midi organisés par trimestre.
- ▶ Mise en place d'un temps calme tous les jours en élémentaire de 13h15 à 13h30,
- ▶ Plus grande coordination avec le milieu associatif dans l'organisation et les inscriptions au ramassage pédestre,



Les nouveautés du mercredi

- ▶ Accueil sans limite de places des enfants clodoaldiens dans les centres de loisirs (ALSH) avec possibilité d'un accueil à la demi-journée,
- ▶ Volonté que les associations sportives et culturelles puissent être partie prenante des projets avec les enfants accueillis au sein des accueils de loisirs,
- ▶ Dans ce cadre, lancement de 3 projets pilotes au cours de l'année 2018-2019 : avec l'ECLA (ALSH Centre), le Volley-ball (ALSH Fouilleuse à destination des élèves de CM1 et de CM2 des écoles Fouilleuse, Val d'Or et Montretout), la Compagnie du Pas sage (ALSH Coteaux).



Les tarifs – sans augmentation

		Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond
ALSH mercredi matin	Forfait mensuel	1.2%	5€	22€
	Besoin occasionnel (tarif journée)	0.6%	2.5€	11€
ALSH mercredi	Forfait mensuel	2.5%	11€	50€
	Besoin occasionnel (tarif journée)	1.25%	6.5€	25€
Accueil maternel du matin	Forfait mensuel	2%	7.00€	34.00€
	Besoin occasionnel (tarif journée)	0.3%	1.00€	5.00€
Accueil maternel du soir	Forfait mensuel pour 1 jour prédéfini dans la semaine	1%	5.00€	18.00€
	Besoin occasionnel (tarif journée)	0.5%	3.00€	9.00€
Accueil élémentaire du soir (16h30 -17h00)	Forfait mensuel pour 1 jour prédéfini dans la semaine	0.3%	1.00€	5.00€
	Besoin occasionnel (tarif journée par activité)	0.15%	0.5€	2.25€
Accueil élémentaire du soir (16h30 -18h30)	Forfait mensuel pour 1 jour prédéfini dans la semaine	1%	3.50€	20.00€
	Besoin occasionnel (tarif journée)	0.5%	1,75€	10€